



Déclaration CTSD du 11 juin 2019

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Force est de constater que l'instance d'aujourd'hui s'inscrit dans un contexte général et local particulièrement dégradé et inquiétant.

Lors du Conseil Commun de la fonction publique, présidé par Olivier Dussopt, Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, l'UNSA Fonction Publique a, une nouvelle fois, redit son désaccord sur le fond du projet de loi de transformation de la Fonction Publique, en particulier sur la modification des instances de dialogue social ou encore sur le recours accru aux contrats.

L'UNSA Fonction Publique a rappelé aussi son désaccord sur la méthode de dialogue social utilisée depuis plus d'un an et appelle à un changement urgent pour la seconde partie du quinquennat. Les organisations syndicales représentatives doivent pouvoir être davantage entendues.

Nous avons déjà pu dire et écrire que la confiance ne se décrétait pas. Notre Ministre a beau en faire une devise bienveillante teintée de méthode Coué, la réalité est toute autre et interroge. Ainsi, la 7ème édition du baromètre des métiers réalisée par l'Unsa-éducation, qui permet à nos collègues de s'exprimer sur leur situation, consacre des bouleversements profonds par rapport aux années précédentes. L'expression d'un véritable mal-être des collègues au travail devient récurrente. Mais, surtout, nous observons une nette rupture de la confiance entre les personnels et le Ministre de l'Éducation Nationale !

Si nos collègues sont toujours très nombreux à aimer leur profession (92,7%) et à être heureux de l'exercer (78,7%), de nombreux indicateurs montrent une incompréhension voire une opposition aux politiques menées. Ce décrochage sans précédent se double d'une dégradation des conditions de travail et d'un sentiment de manque de reconnaissance et de respect dans la pratique professionnelle. La réalité du métier d'enseignant aujourd'hui, métier par ailleurs de moins en moins recommandé, c'est cela, sans parler du pouvoir d'achat en berne ou des perspectives de carrière nulles ou insatisfaisantes.

L'état des lieux, comme des troupes, est donc loin de répondre aux attentes et aux défis du service public d'éducation.

La déclinaison de cette situation sur le plan local n'est pas moins inquiétante. La carte scolaire s'inscrit dans le contexte d'une réserve de moyens quasi nulle pour le département. Une

simple question, Monsieur le Dasen, la seule qui s'impose à cette heure selon nous : comment fait-on ? Les situations de nécessité d'ouverture de classe vous ont été présentées lors du groupe de travail de jeudi dernier. Au bas mot, ce sont une vingtaine d'écoles qui présentent des effectifs lourds, voire insupportables pour 5 ou 6 d'entre elles. Vous n'allez pas pouvoir répondre à ces besoins criants et renier, par la même, un principe qui est cher à tous : l'équité de service due aux usagers. Il est à craindre que des conditions de travail explosives, avec les potentielles conséquences que l'on connaît, soient tout simplement entérinées à l'issue de cette réunion. Ce n'est pas acceptable.

Une proposition de mesure de carte scolaire a été particulièrement discutée lors du groupe de travail : la fermeture d'une des deux classes à l'école de Moulismes. Si nous n'ignorons rien des effectifs de l'école, ni du contexte très détérioré qui prévaut dans la commune, nous restons circonspects sur la création de fait d'une classe unique tous niveaux. Nous rappelons ici que ce type de poste n'attire que très peu les collègues qui y sont le plus souvent nommés d'office, et que les conditions d'enseignement, si elles ont pu avoir leur pertinence à une époque avec notamment l'existence de réseaux actifs sur le territoire, ne sont pas de nature à apporter toutes les garanties de réussite pour les élèves. Là encore, Monsieur le Dasen, comment allez-vous faire ? Les moyens ne permettent raisonnablement pas de maintenir 2 classes dans cette école MAIS acter la fermeture et la classe unique induite conduirait sans doute à sonner le glas d'une école rurale de plus.

Merci de votre attention.